

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1906)
Heft: 60

Rubrik: Avis à Messieurs les Caissiers des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

- 3° Rapport des délégués des sections, sur les points nommés à l'ordre du jour de l'assemblée des délégués.
 4° Rapport des vérificateurs des comptes.
 5° Admission des candidats.

* * *

Sécession.

Nous avons reçu en son temps la lettre suivante:

« Au nom de la « Société libre d'artistes suisses » (Sécession), nous portons à votre connaissance que cette société s'est constituée en janvier 1906. Le but de cette société sera: Culture de l'art sur la base d'un développement « sain » et « libre »; prise de position contre toute exclusivité et encouragement de l'art par tous les moyens disponibles.

« Tout en poursuivant le même but que votre Société, nous voulons cependant marcher notre propre chemin. Dans les questions d'un intérêt commun, nous espérons nous rencontrer avec vous sur un terrain de tolérance.

« Agréez, etc.

« Au nom de la « Société libre d'artistes suisses » (Sécession).

Signé: Le président:
 J. C. Kaufmann.
 Le secrétaire:
 S. A. Berlinger.

* * *

Nous n'avons pas répondu à cette lettre, estimant que cette question devait d'abord être discutée au sein de la Société, à l'assemblée générale, d'autant plus que nous espérons que Monsieur Kaufmann, président de la Sécession, étant encore membre de notre Société, voudra bien venir à l'assemblée générale nous éclaircir sur quelques points.

Ce qui nous intéresserait surtout, serait de savoir ce qu'il entend exactement par un développement « sain » et « libre » et pour quelles raisons il estime que ce développement n'a pas eu lieu au sein de la Société des peintres et sculpteurs.

Puis quelles sont les exclusivités contre lesquelles la Sécession veut prendre position.

Nous croyons qu'une discussion à fond sur ces questions ne pourra qu'être utile à tous et nous invitons spécialement les représentants de la Sécession à venir à l'assemblée générale.

Nous prendrons soin que la discussion se passe dans les formes parlementaires et que chacun puisse, **comme jusqu'alors**, exprimer tranquillement et librement son opinion.

Pour le Comité central:

Le président:

Max Girardet.

Liste des candidats présentés

à l'Assemblée générale du 7/8 juillet 1906, à Berne.

Section de Munich:

M. Marxer, Alfred, peintre, Römerstrasse 11/I, Munich. A exposé à Lausanne et à la Sécession de Munich 1906.

M. J. Herzog, peintre, Franz-Josephstrasse 34/IV, Munich. A exposé à Lausanne (exposition nationale).

M. Baur, Arnold, peintre, Kurfürstenstrasse 29/IV, Munich. A exposé au Glaspalast en 1904.

M. Osswald, Fritz, peintre, Hessstrasse 33/I, Munich. A exposé à l'Internationale 1905 et à la Sécession 1905/1906.

M. Schaupp, Richard, peintre, Herzogsstrasse 9, Munich.

Section de Zurich:

M. Zuppinger, Ernest, peintre, Gemeindestrasse 21, Zurich. A exposé au Turnus en 1905 et 1906.

Section du Tessin: M. Sartorio, peintre à Giubiasco. Exposition nationale à Lausanne.

Avis à Messieurs les Caissiers des Sections.

Prière d'envoyer de suite le montant des cotisations au Caissier central M. Cardinaux, 6 Gesellschaftsstrasse, Berne.

Generalversammlung.

Die Generalversammlung findet statt: Sonntag den 8. Juli 1906, morgens 10 1/2 Uhr, im Restaurant Innere Enge in Bern.

Die Delegiertenversammlung: Samstag den 7. Juli, nachmittags 2 1/2 Uhr, im Hotel Pfistern (neben dem Zeitlochenturm).

Sonntag den 8. Juli: Bankett im Restaurant Innere Enge um 1 Uhr. Fr. 3 per Person — Wein inbegriffen.

Tagesordnung.

Samstag den 7. Juli: Versammlung der Delegierten nachmittags 2 1/2 Uhr, im Hotel Pfistern.

1. Konstituierung der Versammlung. Bestätigung der Befugnisse der Delegierten.
2. Bureau, Ernennung der Berichterstatter.
3. Vorschläge der Sektionen behufs Ernennung eines neuen Zentralpräsidenten.
4. Beratschlagung und Entgegennahme:
 - a) des Berichts über die Ausstellung in Basel.
 - b) Passivmitglieder.